

# Rapport d 'activité 2020

## Exercice comptable du 1er Janvier au 31 décembre 2020.

Le Fonds de dotation « **Germes d'économie fraternelle** » a été créé le 7 décembre 2013, date de sa parution au Journal officiel par l'association La NEF (Nouvelle Économie Fraternelle).

### **Objet :**

*« Le Fonds GermeS a pour objet de soutenir l'innovation, l'expérimentation, la création et la recherche dans les domaines de la philanthropie, de l'éducation, du social, de la santé, de l'environnement, de l'humanitaire et de la culture en réservant son soutien à des projets ayant vocation à favoriser, dans le respect des principes de sobriété et de gratuité de véritables solidarités humaines. »*

*Ce soutien est destiné à des initiatives de la société civile portées par :*

- *Des organismes d'intérêt général,*
- *des structures de l'économie sociale et solidaire émergentes ou en transformation,*
- *d'autres personnes morales à but non lucratif. »*

-----

Ce rapport correspond donc à sa septième année de fonctionnement.

L'association la NEF a fait durant cet exercice :

- une dotation complémentaire de : 75 000 €

Le Conseil d'administration du Fonds est contrôlé par le cabinet d'expertise comptable :

- Léo Jégard & associés notre commissaire aux comptes.

La dotation du Fonds GermeS d'économie fraternelle est consommable.

Le Conseil d'Administration du Fonds se compose des 3 personnes suivantes :

- Erick CHAUVEAU : président.
- Serge ALQUIER : trésorier.
- Albert BODET : secrétaire.

## Pendant l'année 2020 notre CA s'est réuni : 5 fois :

### 1) Le 6 Février, ordre du jour :

- Approbation et validation du CA du 21/11 /2019.
- Cooptation du nouveau secrétaire Monsieur Albert BODET
- Convention Fonds Germes Plateforme ZESTE et premier Lauréat.
- Questions diverses.

### 2) le 3 avril, par Skype ordre du jour :

- Approbation et validation du CA du 06/02 /2020.
- Création et composition du comité d'attribution
- Sélection des dossiers de soutiens.
- Convention de Mécénat avec le groupe SATORIZ.
- Questions diverses.

### 3) le 11 juin par Skype, ordre du jour :

- Approbation et validation du CA du 03/04 /2020.
- Étude des dossiers et décisions.
- Opportunités de placements.

### 4) le 22 juin par vidéo-conférence, ordre du jour :

#### **En présence de Monsieur JÉGARD Commissaire aux Comptes.**

- Présentation et lecture du rapport du Commissaire aux comptes par Zoom
- Arrêtés des comptes de l'exercice 2020. Clôture et validation.
- Dévolution du résultat.
- Renouvellement du Mandat de commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

### 5) le 26 novembre, ordre du jour :

- Approbation et validation des CA des 11 et 22 juin 2020.
- Étude des dossiers et décisions.

## Liste des partenaires du Fonds Germes d'économie fraternelle

En 2020, l'association La NEF *fondatrice du fonds* est partenaire de celui-ci, ainsi que :

- la SA Arcadie,
- la SAS Holding groupe Satoriz,
- la Nef finance éthique
- ZESTE (plateforme de financement participatif).

Ces partenariats s'exercent sous forme de collecte de dons dédiés pour l'association La NEF, de mécénat pour la SA Arcadie et la SAS Holding groupe Satoriz et de partenariat Épargne avec La Nef finance éthique. Le partenariat avec ZESTE est effectif.

En 2020, l'objectif principal est d'élargir notre partenariat en termes de mécénat. Nous sommes en pourparlers pour finaliser de nouveaux contrats. Il y a désormais possibilité de faire des dons directs sur le nouveau site mis en place.

## Liste des actions d'intérêt général soutenues en 2020

### 1) Association AMIS ECO-SOLIDAIRES - dossier n° : 2020/01-080-Z

Ce dossier est le lauréat de la campagne "Coup de Pousse", dans le cadre de notre convention avec la plateforme de financement participatif "ZESTE".

Adresse : 3 allée de la Charpraie 37000 TOURS

Contact : Marcela MOSCOL-OLIVERA

**Don de 1 500 €** pour : 1) la mise en place de potagers bio pour les enfants sous-alimentés de Junín au Pérou, 2) la formation des femmes paysannes aux techniques de production bio et à la gestion de ces potagers et 3) une information en nutrition ainsi qu'à de nouvelles habitudes alimentaires.

- 2) Association CAUSES COMMUNES 11 - dossier n° : 2020/02-081  
Adresse : 34 rue Barbacane 11000 CARCASSONNE  
Contact : Michael DIF  
1) **don de 4 000 €** pour la mise en place de la communication de l'association, particulièrement les postes internet, impression documents, etc. ainsi que pour couvrir les premiers frais de fonctionnement.  
2) un **engagement** ferme (voir courrier séparé) pour un versement **de 4 000 euros** à consacrer au soutien à l'autofinancement de la Maison Paysanne de l'Aude pour le projet de création d'un réseau de consigne et de réemploi du verre dans le département de l'Aude.  
Cet engagement est lié au versement par la Région Occitanie d'une subvention de 11 659 euros.
- 3) Association AUTRE TERRE - dossier n° : 2020/03-082  
Adresse : 45, 4ème Avenue 4040 HERSTAL (Belgique)  
Contact : Soumia ECHIHEB  
**Don de 5 700 €** pour contribuer, dans le cadre du projet "Climat 2020", à l'achat de plants et de semences, et ainsi permettre par le reboisement de lutter contre le changement climatique.  
Ce projet est réalisé au Burkina Faso dans la région Centre Ouest (zone des villages de Réo et Koudougou) en collaboration avec les associations locales : Baobab, APAF et APAD Sanguié.
- 4) Association GRANDIR en NATURE - dossier n° : 2020/04-083  
Adresse : Lieu-Dit Saint-Romain 71250 BLANOT  
Contact : Florence MILHIET  
**Don de 10 000 €** pour soutenir l'activité pédagogique en contribuant à l'installation de bâtiments aux normes ERP (yourte) pour pérenniser le projet de l'école.  
*Une partie de ce soutien (5 000€), sera à imputer au "fonds dédié SATORIZ" (cf. convention de mécénat).*
- 5) Association ÉCOLE MONTESSORI SAVOIE (École Graine d'Étoile) - dossier n° : 2020/05-084  
Adresse : 117 Rue des ÉCOLES 73420 MERY  
Contact : Pierre Kolly  
**Don de 10 000 €** en participation au financement de travaux de mise aux normes, d'agrandissement et d'extension du bâtiment.  
Ces travaux indispensables assureront la pérennité de l'école.  
*Une partie de ce soutien (5 000€), sera à imputer au "fonds dédié ARCADIE" (cf. convention de mécénat).*
- 6) Association AUBERGE TILCARA - dossier n° : 2020/06-085  
Adresse : La Mascomère 87380 CHÂTEAU CHERVIX  
Contact : Élise DEBLOCK  
**Don de 9 000 €** pour : 1) contribuer à la mise en place d'un modèle économique viable en soutenant la création d'un poste de chargé de partenariat (5 000 euros), 2) abonder un fonds de solidarité (à créer) dont le but est de permettre la réduction des frais de séjour des participants dans le besoin (4 000 euros).
- 7) Association HAMEAUX LÉGERS - dossier n° : 2020/07-086  
Adresse : Route de Chaulet - Hameau des Buis 07230 LABLACHÈRE  
Contact : Séviak Kulinkian  
**Don de 10 000 €** : pour soutenir l'Association (dont la mission est de permettre à toutes et à tous d'accéder à des habitats et des modes de vie durables, autonomes et solidaires) en contribuant au financement du "Portail Numérique de l'Habitat Réversible".  
Ce dossier sera suivi pour envisager une poursuite du soutien, en fonction de l'évolution du projet et sur la demande des porteurs
- 8) Association LES NEUF MUSES (École 1,2,3, Soleil) - dossier n° 2020/08-087  
Adresse : Hameau de Menglas 38710 MENS  
Contact : Kristell Trochu  
**Don de 3 000 €** pour : Accorder un soutien exceptionnel à l'école en compensation de la perte occasionnée par la crise sanitaire qui a causé l'annulation des manifestations prévues pour apporter des ressources indispensables à l'équilibre financier de l'école.

- 9) Association FÉDÉRATION DES RÉCUPÉRATHÈQUES - dossier n° : 2020/09-088-Z  
Ce dossier est le lauréat de la campagne "Coup de Pousse", dans le cadre de notre convention avec la plateforme de financement participatif "ZESTE".  
Adresse : 4 Rue Bodin 69001 LYON  
Contact : Samuel Mecklenburg  
**Don de 1 500 €** pour : Contribuer au financement de la RARe 2021. Cette résidence explorera l'écoconception comme vecteur social en réunissant 15 étudiant(es) aux côtés des habitant(es) pour des créations durables et solidaires.  
*Les Résidences Artistiques des Récupérathèques (RARes), ont pour objectif de réunir chaque année 15 étudiant(es) pour 5 jours d'ateliers autour d'une technique et d'un matériau de réemploi avec un artisan(e) et un artiste. Ce processus se termine par une exposition, une table ronde et l'édition d'une revue.*
- 10) Association TI GRÈN LAVI HAÏTI - dossier n° 2020/10-089  
Adresse : Saint Rassand 03210 AGONGES  
Contact : Maggy LABBÉ  
**Don de 5 000 €** pour améliorer l'accueil des enfants à la rentrée scolaire de septembre (particulièrement dans le cadre de la crise sanitaire mondiale actuelle) et contribuer au fonctionnement de l'école.  
**Ce soutien sera imputé dans sa totalité (5 000€), au "fonds dédié ARCADIE" (cf. convention de mécénat).**  
Le versement de ce soutien se fera fin août pour correspondre avec la date de la rentrée scolaire.
- 11) Association PLAN B NANCY - dossier n° 2020/11-090  
Adresse : 51 rue de la République 54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE  
Contact : Mathias HUMBERT  
**Don de 2 500 €** pour encourager la dynamique de territoire, initiative collective de mutualisation d'énergie pour un changement d'échelle des alternatives face au dérèglement climatique.
- 12) Association RUCHER PEDAGOGIQUE DES GONES - dossier n° 2020/12-091  
Adresse : 20 rue de Tourville 69007 LYON  
Contact : Mélanie GIMBERT  
**Don de 10 000 €** pour créer une miellerie mobile, artistique et éco-responsable pour « butiner les territoires » et ainsi se déplacer vers les jeunes enfants (dans les écoles) pour leur permettre de découvrir l'abeille et son rôle sur la planète.  
*Pour info : nous avons déjà soutenu cette association lors de sa création.*
- 13) Association ADA FRANCE (Fédération du réseau de Développement Apicole) - dossier n° 2020/13-092  
Adresse : 149 rue de Bercy 75595 PARIS Cedex 12  
Contact : Adrian CHARTIN, puis Elodie COLOMBO en 2021  
**Don de 5 000 €** en prolongement de l'aide accordée en 2019 afin de poursuivre l'évolution du modèle économique par la mise en place d'un système d'autofinancement durable.  
*Cette aide n'a pas vocation à être renouvelée.*
- 14) Association L'ECOLE DES PETITS COLIBRIS - dossier n° : 2020/14-093-Z  
Ce dossier est le lauréat de la campagne "Coup de Pousse", dans le cadre de notre convention avec la plateforme de financement participatif "ZESTE".  
Adresse : 24 rue Salvador Dali 11000 CARCASSONNE  
Contact : Gladys MILARD  
**Don de 1 500 €** pour contribuer à la création de l'école dont le projet est d'apporter aux enfants une pédagogie alternative disciplinée, en conservant les objectifs du socle commun dans un cadre laïque, familial et bienveillant (pédagogie d'inspiration Montessori et Freinet).

Erick CHAUVEAU  
Président du Fonds Germes d'économie fraternelle

